COMMUNE DE FOUQUIERES-LEZ-LENS

COMPTE RENDU DE SEANCE DU C.C.A.S

SEANCE DU 23 MARS 2022

CONVOQUE LE 17 MARS 2022

L'an 2022 et le 23 MARS à 10 Heures 30, le C.C.A.S de FOUQUIERES-LEZ-LENS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de HOCHART Donata Présidente.

<u>PRESENTS</u>: Mme HOCHART Donata, Maire et Présidente, Mme HENOT Dominique, Mme BUYCK Isabelle, Mr FOURNIER Guillaume, Mme CHAVAUDRA Evelyne, Mme PRZYBOROWSKI Brigitte, Mme GARENAUX Stéphanie, Mme RAULT Emmanuelle, Mme DUBOIS Françoise, Mme ISAMBOURG Liliane

ABSENT (S) EXCUSE (S): Mme BLOTTIAUX Liliane

SECRETAIRE: Mme RAULT Emmanuelle

Le Quorum est atteint.

ORDRE DU JOUR

- 1. Débat d'orientation Budgétaire
- 2. Aide Communale Energie
- 3. Questions diverses

Le procès-verbal de la réunion précédente est lu et approuvé à l'unanimité.

1/ DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE DU C.C.A.S ANNEE 2022:

Madame la Présidente rappelle les orientations budgétaires adoptées depuis 1989, à savoir :

- Volonté de privilégier les actions en faveur de la solidarité, notamment en faveur des enfants des écoles élémentaires et maternelles,
- Continuer l'action entreprise en matière d'aide facultative et de solidarité internationale. Il est rappelé que les dépenses réelles de fonctionnement du CCAS se sont élevées à :
 - 76 825,93 € pour l'année 2018
 - 125 103,33 € pour l'année 2019
 - 87 891,97 € pour l'année 2020
 - 104 921,34 € pour l'année 2021

La volonté de la Municipalité est de maintenir la solidarité actuelle tout en limitant l'augmentation des dépenses de fonctionnement à 1% des dépenses réalisées en 2021. Par ailleurs, en ce qui concerne la politique d'investissement, il est rappelé à la Commission Administrative, les éléments suivants :

- En 2018, le Budget prévisionnel (BP+BS) de la section d'investissement s'était élevé à

120 353,70 € en recettes et dépenses.

En 2019, le Budget prévisionnel de la section d'investissement s'était élevé à 116 745,97 € en recette et dépenses, soit -3 %.
En 2020, le Budget prévisionnel de la section d'investissement s'est élevé à 114 883,35 € en recettes et dépenses, soit -1,80 %
En 2021, le Budget prévisionnel de la section d'investissement s'est élevé à 114 883,35 € en recettes et dépenses, soit identique qu'en 2020.

Il est proposé pour 2022, une hausse du budget prévisionnel inférieure à 1%, afin de tenir compte des programmes en cours et des engagements pluriannuels envisagés, notamment : Poursuite de l'aménagement de locaux, dans la future « Mairie Annexe », sise rue Uriane Sorriaux, afin d'y installer un accueil et des salles de réunion, destinées aux Associations caritatives et socio-éducatives.

Le débat d'orientation budgétaire est adopté à l'unanimité.

2/ SECOURS EXCEPTIONNEL POUR LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE CHAUFFAGE POUR LES FAMILLES BENEFICIAIRES DE L'AIDE ALIMENTAIRE (2ème distribution):

La Présidente rappelle à l'assemblée que le C.C.A.S a décidé d'accorder à certaines familles nécessiteuses qui sont logées dans des immeubles chauffés au moyen de gaz de ville ou d'électricité le bénéfice d'une dotation au titre de l'année 2022. La commission du C.C.A.S, sur proposition de sa Présidente décide de prendre en charge une partie des frais de chauffage par famille. Le montant total de ces frais s'élève à 535 € et sera mandaté aux différents fournisseurs d'énergie.

Les Membres du Conseil d'Administration ont émis à l'unanimité un avis favorable.

3/ QUESTIONS DIVERSES:

Aucune

Affiché le 24 Mars 2022,

La Présidente, Madame HOCHART Donata/